

Projet de loi libéral sur la date des élections :

La démocratie avant la religion et la pension des députés

Ottawa, le 9 avril 2024 – Le chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet, aux côtés du leader parlementaire du parti, Alain Therrien, et de la leader adjointe, Christine Normandin, demande à Justin Trudeau de renoncer au report d'une semaine de la date des élections sous prétexte d'accommodement religieux pour cause de la fête hindoue Divali, mais surtout, selon toutes les apparences, pour permettre aux députés sortants de toucher les avantages d'une pension prise après six ans à la Chambre des communes.

Les élus bloquistes dénoncent en effet l'accommodement religieux majeur évoqué dans le projet de loi libéral. Selon le chef bloquiste, « La séparation de la religion et de l'État interdit tout simplement qu'on fixe ou change la date du plus important événement de la démocratie selon des critères de religion. À tout prendre, il deviendra difficile de tenir des élections. En plus, il serait très dommageable de rapprocher l'élection fédérale des élections municipales québécoises qui se tiendraient ainsi quelques jours plus tard, bousculant encore plus un agenda électoral déjà serré, avec des répercussions sur le taux de participation. »

Selon le Bloc Québécois, le projet de loi libéral alimente le cynisme en contrevenant au principe des élections à date fixe dont l'un des buts principaux est de donner préséance à la démocratie en la mettant à l'abri d'un quelconque intérêt particulier. Il est déplorable de voir que les libéraux se camouflent derrière le prétexte d'un accommodement religieux. « Si telle était réellement leur intention, ils auraient pu au contraire modifier la loi pour devancer l'élection ou être honnête et faire une exception pour la mise en place de la pension. Dans l'un et l'autre cas, il est exclu que le Bloc Québécois supporte le gouvernement dans cette manœuvre », avise Yves-François Blanchet.

« Le projet de loi libéral va à l'encontre de plusieurs valeurs défendues par les Québécois, dont la laïcité et le respect de la démocratie. Il y a toujours pour nous, une question de fond qui prime : est-ce que ce projet de loi est bon pour les Québécois? Nous savons tous la réponse. Alors nous voterons contre », conclut Alain Therrien.

– 30 –

Source :
Joanie Riopel
Attachée de presse
Bloc Québécois
613 402-3538